

LES GORILLES DE PLAINE

pourquoi pas eux ?

photo: P. Dejaice



L'expérience de Lossi innove par son approche participative.

Le succès du tourisme aux gorilles en Afrique de l'est, et les revenus substantiels qu'il a rapportés ou rapporte aux gouvernements de RDC, du Rwanda et d'Ouganda font des émules en Afrique centrale.

Parmi les premiers, le programme ECOFAC, à Lossi (Congo), a voulu valoriser le travail d'habituation réalisé par les primatologues Magdalena Bermejo et German Illera dans le cadre de leurs travaux scientifiques sur les grands singes. Depuis 1998, la RCA, avec le projet géré par le WWF à Dzangha-Sangha (cf - l'article de C. Cipolletta, page 26) et le Gabon, à la Lopé, toujours avec ECOFAC, ont entrepris des études de faisabilité pour envisager un tourisme de vision de gorilles.

L'expérience de Lossi est intéressante : elle est la démonstration parfaite de la synergie pouvant exister entre la recherche et la conservation, dans le sens d'une valorisation et utilisation rationnelle des ressources naturelles.

Elle appréhende en outre l'aspect humain avec l'aide du programme Avenir des peuples des forêts tropicales (APFT), financé par l'Union européenne.

Lossi : ou la synergie entre la recherche et la conservation

L'intervention à Lossi a commencé en 1992 avec le démarrage du programme de recherche, de sensibilisation environnementale et de conservation, financé par l'Union européenne, et dirigé par Magdalena Bermejo. Après six mois de prospection, et encouragé par l'enthousiasme de la population, c'est le site de Lossi qui est choisi. Magdalena Bermejo note que "dès le début, la population avait une extraordinaire confiance et fierté de son ancien village". Lossi est en effet situé à 12 km de Lengui-Lengui, à l'ouest du parc national d'Odzala et est l'ancien site du village, avant que n'ait lieu le regroupement des villages au cours des années 50.

La sociabilité du groupe de gorilles, mené par le mâle dominant surnommé Apollo, surprend immédiatement les primatologues : ils vont effectuer des observations pendant plusieurs mois sans jamais essayer une charge de la part d'Apollo. Assez rapidement, grâce à un suivi quotidien, ils pourront être acceptés par le groupe et l'observer à quelques mètres.

ECOFAC propose alors d'initier un véritable projet d'habituation, dans une optique de développement écotouristique. Si les gorilles de montagne ont pu rapporter autant d'argent aux administrations de leur pays respectif, alors pourquoi ne pas essayer au Congo, où des besoins en fonds pour la conservation, mais aussi le développement, se font cruellement sentir ?

Depuis lors, grâce au travail réalisé par Magdalena Bermejo, German Illera et leur équipe de pisteurs, deux groupes ont été habitués : la famille d'Apollo, 22 individus plus un bébé né après juin 1997, et la famille d'Ares. Actuellement, les chercheurs tentent d'habituer un troisième groupe : celui d'Hermès.

Le postulat de départ : on protège ce que l'on comprend et ce qui rapporte

L'innovation porte sur l'association des populations à cette action de conservation et de développement : le site de Lossi est en dehors du parc : il s'agissait dès lors de protéger le site d'habituation. Après que les populations aient refusé de chasser sur leurs terres pour ne pas déranger le processus d'habituation, elles ont sollicité auprès du conservateur du



photo : C. Aveling



parc national d'Odzala le classement en sanctuaire de leur zone.

Le programme Avenir des peuples des forêts tropicales (APFT) intervint afin qu'il n'y ait pas de litige, pas d'ambiguïté sur la démarche, et pour l'identification des ayants droit bénéficiaires des retombées du projet, notamment sous la forme du versement d'une partie des permis de visite. L'anthropologue Norbert Gami fut chargé de ce travail. Pour la première fois, au Congo, les sciences humaines étaient associées, dès le début, à un processus de classement, de délimitation et d'élaboration de statuts pour une aire protégée. Une zone d'environ 320 km² fut identifiée par les ayants droit, compte tenu de leurs besoins en ressources naturelles exploitables dans la zone.

Beaucoup de temps a été investi pour décrire les avantages et inconvénients du sanctuaire, et expliquer la notion de gestion participative, perçue en général comme la énième invention du blanc pour mieux exploiter les ressources des forêts tropicales !... Puis un comité restreint a été constitué pour rédiger les statuts et le règlement intérieur du sanctuaire de gorilles de Lossi. Les membres de ce comité restreint ont été désignés au cours d'une assemblée générale par les ayants droit, eux-mêmes regroupés au

sein d'une association à but non lucratif.

En mai 1998, statuts et règlement intérieur du sanctuaire et de l'association ont été amendés par les différentes parties prenantes au cours de réunions à Lengui-Lengui et Mbomo : chaque article a été traduit en lingala (une des langues vernaculaires au Congo) pour une meilleure compréhension par les intéressés.

Ce fut l'occasion pour les primatologues d'expliquer la restriction de certaines activités dans le sanctuaire. En effet, quelques ayants droit souhaitaient, pour des raisons socio-culturelles, que la chasse soit permise sous certaines conditions. Une fois par an, ils doivent traverser la Lossi pour se rendre à Kellé afin d'assister aux cérémonies de circoncision (l'ikinda en mboko). Avant la création du sanctuaire, Lossi était l'endroit idéal pour chasser afin d'amener du gibier à Kellé. Les ayants droit ont été convaincus par les explications techniques des primatologues et cet article a été supprimé.

La population a maintenu dans le sanctuaire la pratique de certaines activités saisonnières telles que la pêche à la corbeille. Celle-ci fait partie des stratégies alimentaires des populations forestières en saison sèche, période durant laquelle la chasse est moins fructueuse. La pêche est aussi un moment de réjouis-

sance, de vacances familiales: on quitte le village pour le campement.

La diversification des activités touristiques : un moyen de valoriser les cultures locales

Les paysans se sont plaints du fait que les touristes partent en forêt et ne restent pas au village. Ils ne s'arrêtent à Lengui-Lengui que le temps de trouver des porteurs avant de continuer sur Lossi.

Que faire alors pour retenir les touristes au village ?

Il a d'abord fallu expliquer aux populations qu'un touriste ne va pas dormir au village s'il n'a pas une bonne raison pour le faire : il faut donc trouver des activités qui le retiennent et éviter qu'il ne devienne lui-même l'attraction !

Dans ce cadre précis, le programme ECOFAC, par l'intermédiaire du chef de composante Congo, encourage les ayants droit à la fabrication de filets de chasse en fournissant à la population des bobines de fil. En outre, le travail de l'anthropologue a consisté à aider les populations à identifier des activités susceptibles d'intéresser des visiteurs étran-

le comité restreint de Lossi



photo : N. Gami

gers, outre la chasse au filet, telles que les spectacles de danses traditionnelles, la visite de lieux d'activités villageoises comme le rouissage du manioc, la fabrication d'alcool local, la pêche à la corbeille, etc.

Les revenus du tourisme reviennent directement à chaque villageois en fonc-

tion de son activité. Ils permettent ainsi à ceux qui ne sont pas ayants droit de bénéficier d'un petit revenu.

Cette expérience pilote est encore à ses débuts, malheureusement fortement pénalisée par la guerre civile qui secoue le Congo. Il est donc difficile d'en tirer des conclusions. Cependant, tout a été

mis en oeuvre pour la plus grande concertation et la retombée de bénéfices directs en faveur des populations, afin d'inciter celles-ci à la gestion durable de leur patrimoine naturel.

Que faire ensuite de plus que de rester optimistes en poursuivant l'encadrement du processus et en espérant qu'un jour les efforts et espoirs des uns et des autres seront récompensés !

NORBERT GAMI

anthropologue
ECOFAAC/APFT

B.P. 15115 Libreville

Email : ecofac.coord@internetgabon.com

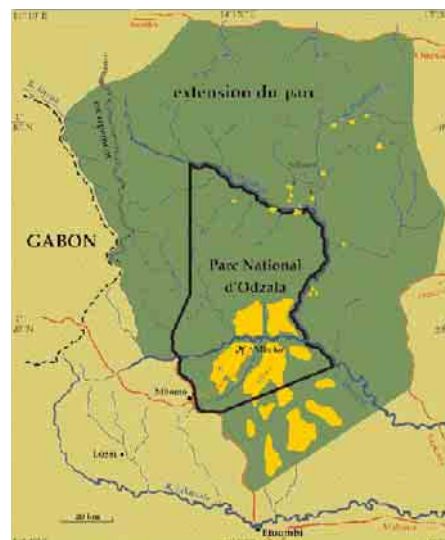


photo : P. Dajere